



# Mise à jour des perspectives économiques et financières

---

Ottawa, Canada  
28 octobre 2013  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport vise à donner suite à la motion qu'a adoptée le Comité permanent des finances le 29 septembre 2011 : « Conformément au mandat du directeur parlementaire du budget (DPB) de fournir de façon indépendante des analyses sur la situation financière du Canada et les tendances de l'économie nationale [...] que le DPB fournisse au comité une perspective économique et fiscale deux fois par année civile, soit la quatrième semaine du mois d'octobre et la quatrième semaine du mois d'avril, et par la suite, que le directeur demeure disponible de comparaître devant le Comité afin de discuter des conclusions. »

Le présent document présente l'actualisation des perspectives économiques et financières (PEF) du DPB en fonction des données économiques disponibles au 4 octobre 2013 et le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* pour 2012-2013 publié le 22 octobre 2013.

**Préparé par :** Randall Bartlett, Scott Cameron et Helen Lao\*

---

\* Les auteurs assument seuls la responsabilité de toute erreur ou omission. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Mostafa Askari (courriel: [mostafa.askari@parl.gc.ca](mailto:mostafa.askari@parl.gc.ca)).

Les perspectives économiques mondiales se sont détériorées depuis la publication des Perspectives économiques et financières (PEF) d'avril 2013<sup>1</sup> (diapositive 1). Selon le Fonds monétaire international (FMI)<sup>2</sup>, une grande partie de la reprise de la croissance au cours des quelques années à venir sera le fait des économies avancées, puisque la croissance économique dans les marchés émergents, si elle reste forte, redescend des sommets qu'elle a connus au lendemain de la récession, sous l'effet des mesures de stimulation. Le FMI souligne par ailleurs que la résultante des risques reste défavorable, vu ce qui suit : le rétablissement des conditions des politiques monétaires normales (particulièrement aux États-Unis), les réformes inachevées du secteur financier dans la zone euro, la transmission affaiblie de la politique monétaire et le surendettement d'entreprise dans certaines économies de la zone euro, la forte dette étatique et les risques fiscaux et financiers connexes dans de nombreuses autres économies avancées, dont le Japon et les États-Unis, et la réémergence de risques géopolitiques ces derniers mois.

Malgré l'amélioration constante des facteurs économiques fondamentaux aux États-Unis, particulièrement dans le marché de l'habitation, le DPB a révisé à la baisse, de 2,0 % à 1,6 %, sa projection de la progression du produit intérieur brut (PIB) réel des États-Unis en 2013. Il se fonde sur la révision à la baisse du PIB réel américain de la seconde moitié de 2012 et de la première moitié de 2013, et la poursuite de l'assainissement des finances publiques au niveau de l'administration fédérale et des États, lequel est exacerbé par la fermeture récente du gouvernement fédéral américain. Le DPB suppose que l'impact de cette fermeture sera semblable à celui qu'a eu la fermeture de 1995, tel que l'a estimé le Congressional Budget Office. Pour l'après-2013, la projection reste toutefois largement la même que dans les PEF d'avril 2013.

À en juger par l'indice produit à ce sujet par la Banque du Canada, les prix des produits de base ont été modérément supérieurs aux chiffres produits par le DPB dans les PEF d'avril 2013. Cependant, le prix du pétrole brut devrait connaître une diminution modeste mais constante attribuable en partie à l'augmentation attendue de l'offre (diapositive 2). En effet, la prolifération des techniques améliorées de récupération laisse présager une forte hausse de la production pétrolière aux États-Unis et ailleurs, et elle devrait rehausser la viabilité de certaines formations conventionnelles existantes. Compte tenu de la faiblesse des cours à terme, et si on applique la méthode de projection de l'indice de la Banque du Canada énoncée à l'annexe A des PEF d'avril 2013, le DPB estime que l'indice des prix des produits énergétiques de la Banque du Canada diminuera de 0,4 % en moyenne chaque trimestre, du quatrième trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2018. Si on appliquait exclusivement les cours à terme pendant la même période, l'indice diminuerait de 1,0 % en moyenne chaque trimestre, et le PIB nominal de 2018 serait de 18 milliards de dollars en deçà de la projection actuelle. La projection du DPB tient compte de l'escompte avec lequel est vendu le pétrole brut lourd Western Canadian Select (WCS) par rapport au brut léger doux West Texas Intermediate (WTI), escompte qui devrait passer de son sommet récent de 31,96 \$US par baril à 20,15 \$US par baril à moyen terme.

### **Perspectives économiques selon le DPB**

La conjoncture a donc forcé le DPB à réviser à la baisse les perspectives de l'économie canadienne par rapport aux PEF d'avril 2013. Ainsi, il a amputé de plus de 20 milliards de dollars par an en moyenne sa projection du PIB nominal de 2013 à 2017 en raison de révisions à la baisse du PIB réel et de l'indice implicite des prix du PIB (diapositive 3). Il a aussi révisé à la hausse sa projection des taux d'intérêt à long terme vu le ralentissement annoncé des achats d'actifs par la Réserve fédérale américaine (diapositive 4). En conséquence, et compte tenu des prix réduits maintenant prévus pour les produits de base, le DPB a aussi révisé à la baisse sa projection du taux de change U.S.-Canada.

<sup>1</sup> [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO\\_April\\_2013\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/EFO_April_2013_FR.pdf).

<sup>2</sup> <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2013/02/pdf/text.pdf>.

Le PIB réel au Canada a progressé de 1,8 % durant la première moitié de 2013 – c’est un peu plus que ce qu’avait prévu le DPB dans ses PEF d’avril 2013 (1,6 %). Le DPB prévoit que le PIB réel croîtra de 2,3 % durant le troisième trimestre de 2013, en raison notamment de la reprise subséquente aux inondations de juin 2013 en Alberta, ce qui se soldera par un PIB réel inférieur de 1,6 % au PIB potentiel (diapositive 5). Le DPB projette que l’économie canadienne croîtra de 2,0 % pendant la seconde moitié de 2013, pour une croissance annuelle de 1,6 % en 2013. Combinées à la faiblesse prévue de l’économie mondiale et des cours des produits de base, les mesures gouvernementales de restrictions et de réduction des dépenses nettes vont contribuer à freiner la croissance économique et la création d’emplois. En conséquence, le DPB prévoit que le PIB réel du Canada progressera de 2,0 % et 2,6 % respectivement en 2014 et en 2015<sup>3</sup>. Cette asthénie de la croissance à court terme éloignera encore plus l’économie de son potentiel (diapositive 6), ce qui aura pour effet de faire remonter légèrement le taux de chômage. Les pressions inflationnistes étant bien contenues et l’indice des prix à la consommation (IPC) demeurant sous la cible de 2 %, le DPB s’attend à ce que la Banque du Canada maintienne son taux directeur à 1 % jusqu’au premier trimestre de 2015. Une fois que la reprise sera fermement établie et que le PIB réel sera revenu à son niveau potentiel, celui-ci devrait croître à un rythme annuel de 2,0 % en moyenne durant la période 2016 à 2018.

Sur la base des « multiplicateurs » estimatifs de Finances Canada (qui mesurent l’incidence, en dollars, sur le PIB réel d’une modification permanente d’un dollar des dépenses), le DPB estime qu’en l’absence des mesures de dépenses et de recettes prévues dans le Plan d’action économique (PAE) de 2013, lesquelles représentent un retranchement de 10,8 milliards de dollars de 2013-2014 à 2017-2018 – toutes choses étant égales par ailleurs – le PIB réel serait supérieur aux prévisions d’environ 0,1 % par an en moyenne de 2013 à 2018 (diapositive 7)<sup>4</sup>. En outre, le nombre total d’emplois dans l’ensemble de l’économie en 2016 dépasserait de 13 000 emplois environ les projections. Dans le même sens, le changement au taux de cotisation à l’assurance-emploi (AE) annoncé le 9 septembre 2013 devrait accroître légèrement le PIB réel et l’emploi jusqu’en 2015, hausse qui devrait toutefois se résorber subséquemment.

### **Risques entourant les perspectives économiques du secteur privé**

Alors que la croissance du PIB réel projetée par le DPB n’a que légèrement changé depuis avril 2012, les perspectives moyennes établies par le secteur privé ont été fortement revues à la baisse pendant cette période – dans le sens, toutefois, des projections calculées par le DPB depuis avril 2013 (diapositive 8). Par rapport à la moyenne des prévisions du secteur privé de septembre 2013, le DPB prévoit une croissance plus timide du PIB réel et une moindre inflation du PIB en 2013 et en 2014. En conséquence, ses prévisions quant au PIB nominal – la plus large mesure de l’assiette fiscale du gouvernement – sont inférieures de 25 milliards de dollars par an, en moyenne, à la projection reposant sur la moyenne des prévisions du secteur privé. Le DPB estime cependant que la résultante des risques dans les perspectives du PIB nominal établies par le secteur privé tend vers le bas et reflète sans doute, outre une moindre croissance du PIB réel/inflation du PIB, des conséquences plus lourdes des compressions et révisions des niveaux de dépenses subséquentes au PAE de 2012, ainsi que des divergences de vues quant aux cours des produits de base et à leur incidence sur la croissance du PIB réel et sur l’inflation du PIB. Pour illustrer le degré d’incertitude et la résultante des risques entourant la projection du PIB nominal établie par le secteur privé, le DPB a construit un diagramme en éventail reflétant la fiabilité historique des prévisions moyennes recueillies au moyen de l’enquête de Finances Canada auprès des économistes du secteur privé (diapositive 9).

<sup>3</sup> Les perspectives économiques du DPB reflètent les répercussions des mesures du Plan d’action économique de 2013 de même que le changement au taux de cotisation à l’assurance-emploi annoncé en septembre 2013.

<sup>4</sup> Le PAE de 2013 précise les sources des révisions apportées aux niveaux des dépenses de programmes directes; elles se chiffreront à 9,1 milliards de dollars de 2013-2014 à 2017-2018. Comme leur impact économique potentiel est parfois incertain, le DPB postule que la moitié de ces compressions (4,55 milliards de dollars) seront sans répercussion sur l’économie.

## Perspectives financières selon le DPB

Le DPB s'attend à ce que les revenus budgétaires soient inférieurs au montant projeté dans les PEF d'avril 2013, en raison principalement des valeurs plus faibles que prévu du PIB nominal et des taux de cotisation à l'AE (diapositive 10). Les revenus projetés sont plus faibles qu'en avril 2013 dans la plupart des catégories. C'est particulièrement notable dans le cas du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers et des recettes de l'AE. Seule exception : l'impôt sur le revenu des sociétés, qui s'est montré particulièrement résistant en 2012-2013, et devrait se maintenir au-dessus des projections d'avril 2013. Par comparaison aux projections d'avril 2013, les revenus de l'AE seront considérablement plus faibles chaque année de la période visée. Deux raisons l'expliquent : 1) l'annonce récente par le gouvernement du gel en 2014 des taux de cotisation et de l'imposition d'un plafond en 2015<sup>5</sup>; et 2) la baisse projetée du ratio prestataires/chômeurs, laquelle améliorera le solde du compte des opérations de l'AE et permettra la réduction du taux de cotisation fixé de 2016 à 2019.

Le 9 septembre 2013, le gouvernement a annoncé qu'il fixerait le taux de cotisation à l'AE à 1,88 % des gains assurables en 2014, et au plus à 1,88 % en 2015 et en 2016<sup>6</sup>. Le DPB projette que ce taux maximal de 1,88 % s'appliquera en effet en 2015, mais qu'en 2016, le taux sera fixé au taux d'équilibre prévu du compte de l'AE, soit 1,74 %, ce qui assurerait l'égalité des recettes et des dépenses en 2016 et éliminerait le déficit accumulé au compte de l'AE depuis 2008 (diapositive 11). À compter de 2017, le taux sera établi de façon à assurer l'équilibre des recettes et des dépenses dans un cadre prospectif de sept ans. Le DPB projette que le taux passera ainsi à 1,61 % en 2017, puis les autres années de la période visée.

Selon le DPB, les cotisations à verser ces deux prochaines années seront moins élevées que si le gouvernement n'avait pas décidé du gel; elles seront toutefois plus élevées en 2016 que si le gel n'avait pas eu lieu. Sans le gel, le déficit cumulatif du compte de l'AE aurait été éliminé en 2015, et le taux de cotisation en 2016 aurait pu être réduit non pas à 1,74 % mais à 1,63 %. Le DPB estime que cette nouvelle politique réduira les revenus de 0,6 milliard de dollars en 2014 et de 0,1 milliard de dollars en 2015, mais augmentera les revenus de 1,5 milliard de dollars en 2016. Son impact sur les recettes après 2016 sera négligeable.

Les dépenses budgétaires projetées sont à peu près les mêmes que dans les PEF d'avril 2013, sauf dans le cas des prestations d'AE et des frais de la dette publique (diapositive 12). La baisse des prestations d'AE est attribuable à la proportion des prestataires ordinaires de l'AE parmi l'ensemble des chômeurs (le ratio P/C), plus faible que ce que le DPB avait projeté en avril 2013 (encadré 1). La hausse des frais de la dette publique est attribuable à l'augmentation de la dette portant intérêt, laquelle découle des déficits budgétaires et des excédents, qui sont respectivement plus élevés et plus faibles que prévu (les taux d'intérêt réels n'ont pas connu de changement important). Le DPB reprend les perspectives énoncées par le gouvernement dans le PAE de 2013 pour ce qui est des dépenses de programmes directes jusqu'en 2017-2018<sup>7</sup>; il n'incorpore pas le gel du budget global de fonctionnement du gouvernement annoncé dans le discours du Trône de 2013. Le DPB estime que le taux de croissance annuel moyen des dépenses de programmes directes ne sera que de 0,7 % de 2013-2014 à 2018-2019, ce qui est bien en deçà de la moyenne de 4,3 % observée antérieurement.

Dans l'ensemble, le DPB s'attend à ce que les dépenses totales augmentent plus lentement que le PIB nominal, c'est-à-dire à un taux annuel de 2,9 % de 2013-2014 à 2018-2019, et ce, pour deux raisons : la croissance ralentie des dépenses d'AE attribuable à l'amélioration de l'économie et du marché du travail, et la restriction prévue des dépenses de programmes directes.

<sup>5</sup> Le DPB projette que le gouvernement n'utilisera pas le plafond de cotisation à l'AE qu'il a annoncé pour 2016.

<sup>6</sup> <http://www.fin.gc.ca/n13/13-114-fra.asp>.

<sup>7</sup> Le DPB présume que le taux de croissance des dépenses de programmes directes sera le même en 2018-2019 qu'en 2017-2018.

### Encadré 1 : évolution du ratio P/C ces dernières années

Le ratio P/C est le quotient du nombre des prestataires ordinaires de l'AE pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, et du nombre total des chômeurs. Il donne une idée sommaire de l'accessibilité des prestations régulières de l'AE, et sert à la projection par le DPB des dépenses d'AE ainsi qu'au calcul par l'actuaire en chef du taux d'équilibre prévu.

Quand le ratio P/C a diminué en 2011 et 2012, le DPB a présumé que le prolongement de la durée du chômage avait mené à l'épuisement des prestations. Dans ses PEF d'avril 2013, le DPB avait donc présumé que le ratio P/C remonterait rapidement à mesure que le marché de l'emploi se rétablirait et que la durée du chômage reviendrait à la normale. Mais au lieu d'augmenter, le ratio a poursuivi son déclin pendant la première moitié de 2013. La nouvelle projection du ratio P/C produite par le DPB reprend celle faite par l'actuaire en chef (pour 2014) et prédit l'atteinte à compter de 2016, année où l'écart de production se résorbera, de la moyenne des 10 années précédant la récession (diapositive 13).

Si le ratio P/C reste bas ou décline encore, les dépenses seront réduites et le solde budgétaire s'améliorera à court terme; par contre, l'amélioration des perspectives du compte des opérations de l'AE se traduira par une réduction accrue du taux de cotisation lorsque le système adoptera le taux d'équilibre sur sept ans, ce qui sapera les revenus à partir de 2016.

**Solde budgétaire.** Compte tenu des politiques actuellement en vigueur et à la lumière de ses perspectives économiques, le DPB projette que le budget redeviendra excédentaire en 2015-2016 et le demeurera par la suite (tableau 1; diapositive 14). Le DPB projette que le gouvernement réussira à éliminer le déficit en 2015-2016, conformément à sa cible, mais que les excédents seront considérablement moindres que ceux projetés dans les PEF d'avril 2013. Selon sa lecture de la résultante des risques dans les perspectives économiques établies par le secteur privé, le DPB estime que les chances d'équilibrer le budget ou d'enregistrer un excédent se chiffrent à 50 % en 2015-2016, à 55 % en 2016-2017 et à 60 % en 2018-2019 (diapositive 15).

**Tableau 1: Perspectives solde budgétaire (G\$)**

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Solde budgétaire	-18,9	-14,7	-5,6	0,2	1,7	2,4	5,1

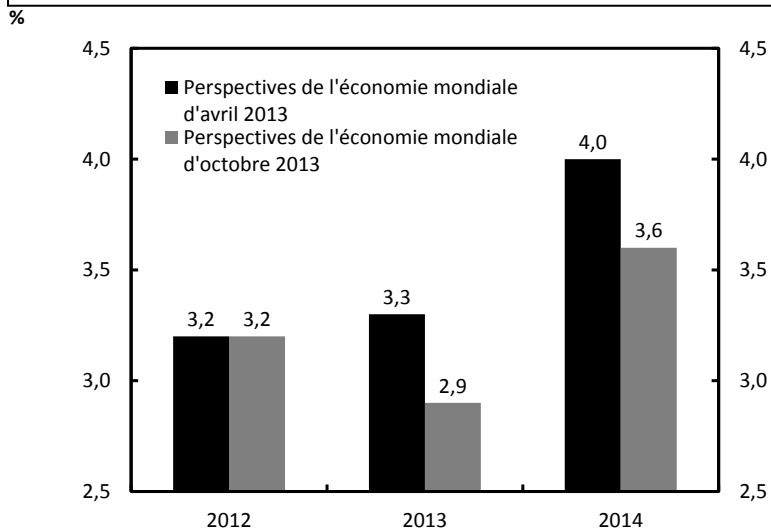
**Solde structurel.** Le DPB estime que le solde structurel du gouvernement passera d'un déficit de 8,0 milliards de dollars en 2012-2013 à un excédent de 0,9 milliards de dollars en 2016-2017 (diapositive 16). En proportion du revenu potentiel, cela représente un passage de -0,4 % en 2012-2013 à 0,0 % en 2016-2017 (diapositive 17). Cependant, la révision à la baisse des perspectives économiques, malgré l'effet atténuant partiel du changement apporté à l'AE, entraînera un petit déficit structurel de 0,5 milliard de dollars en 2017-2018. En 2018-2019, un excédent structurel de 2,1 milliard de dollars sera enregistré.

Malgré ces perspectives réduites quant au solde budgétaire, le DPB estime que, si ses hypothèses de la croissance économique s'avèrent, un ratio du déficit au PIB de 25 % pourra être atteint sous l'effet de la croissance du PIB, pourvu que le gouvernement continue de déposer des budgets équilibrés après 2018-2019. Et, comme des excédents budgétaires sont attendus à moyen terme (vers la fin) sous les politiques actuelles, le gouvernement devrait avoir une marge de manœuvre budgétaire accrue pour atteindre cette cible si les résultats financiers se montrent à la hauteur des attentes.

## Viabilité financière

Le DPB entrevoit que le solde structurel du gouvernement passera d'un déficit à un excédent à moyen terme, mais pour déterminer si la structure financière d'un gouvernement est viable, il faut analyser la situation à plus long terme de manière à prendre en compte les conséquences économiques et financières du vieillissement de la population. Dans le *Rapport sur la viabilité financière de 2013*, le DPB a fait le point sur cette question, du point de vue du gouvernement fédéral, des gouvernements/administrations provinciaux, territoriaux, locaux et autochtones (PTLA), ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ) (diapositives 18 et 19). Il y a conclu que le gouvernement fédéral avait une structure financière viable et qu'il s'était doté en 2013 – surtout par la limitation des dépenses et la modification du facteur de progression du Transfert canadien en matière de santé d'une marge de manœuvre budgétaire de 1,3 % du PIB (24,8 milliards de dollars) (diapositive 20). Par conséquent, si le gouvernement fédéral réduit les impôts de manière permanente ou augmente les dépenses de programme (ou les deux) à hauteur de 1,3 % du PIB en 2013, et qu'il laisse le coût de ces mesures augmenter au rythme du PIB nominal sur les 75 prochaines années, le ratio entre la dette nette et le PIB reviendra au niveau de 2012 d'ici 2087. Par ailleurs, le DPB estime que les RPC et RRQ sont viables. Par contre, la structure financière des gouvernements du secteur PTLA n'est pas viable, parce qu'elle accuse un écart financier de 1,9 % du PIB. C'est-à-dire, pour stabiliser leur ratio dette nette/PIB au niveau de 2012, les gouvernements PTLA devront réduire leurs dépenses ou augmenter les impôts (ou les deux) à hauteur de 1,9 % du PIB.

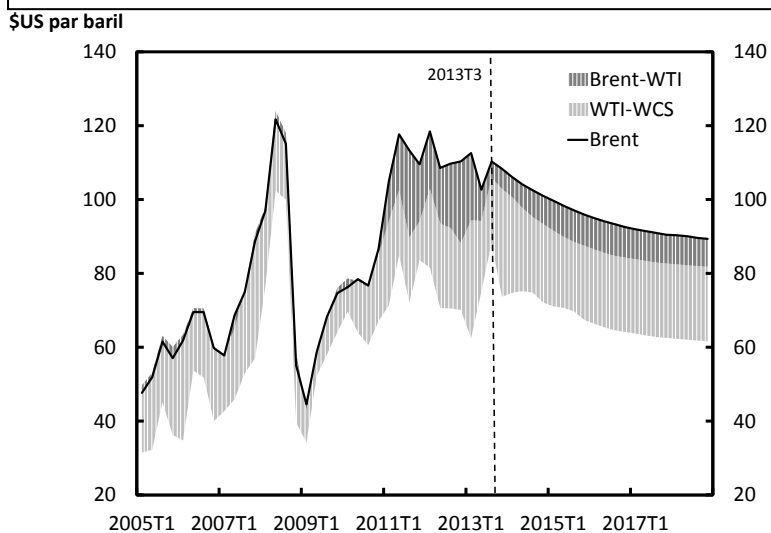
## Perspectives de croissance de la production mondiale du FMI



Source: Fonds monétaire international.

Diapositive 1

## Cours passé et à terme du pétrole brut



Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; CME Group; Baytex Energy Corp.

Nota: WTI signifie West Texas Intermediate et WCS, Western Canadian Select.

Diapositive 2



## Prévisions économique du DPB – avril et octobre 2013

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Croissance du PIB réel (%)</b>						
Projection d'avril 2013	1,5	1,9	2,7	3,0	2,2	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>
<b>Inflation du PIB (%)</b>						
Projection d'avril 2013	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
<b>Croissance du PIB nominal (%)</b>						
Projection d'avril 2013	3,2	3,7	4,7	5,1	4,3	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>4,0</b>	<b>3,5</b>
<b>Niveau du PIB nominal (G\$)</b>						
Projection d'avril 2013	1 876	1 946	2 037	2 140	2 232	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1 873</b>	<b>1 937</b>	<b>2 017</b>	<b>2 110</b>	<b>2 193</b>	<b>2 270</b>
<b>Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)</b>						
Projection d'avril 2013	2,0	2,8	3,5	3,6	3,4	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,3</b>	<b>2,6</b>

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

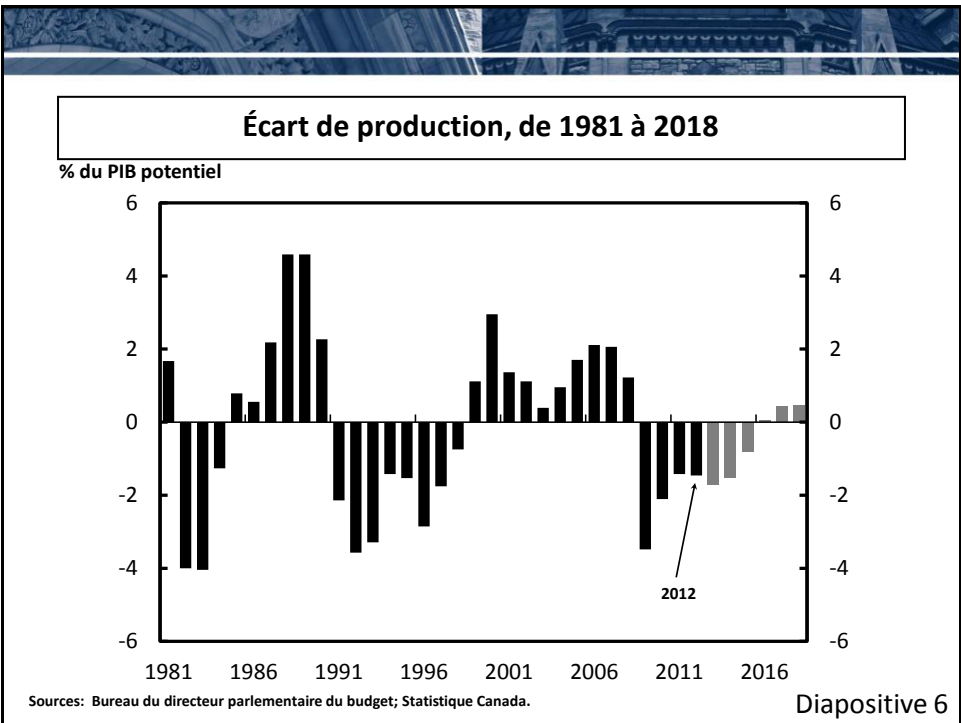
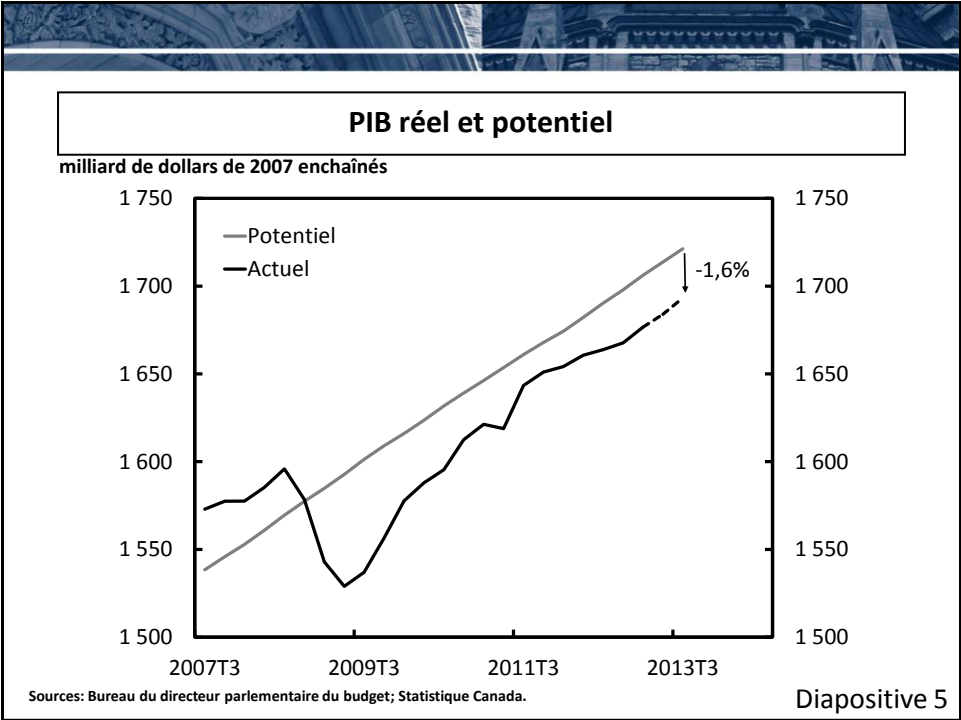
Diapositive 3

## Prévisions économique du DPB – avril et octobre 2013

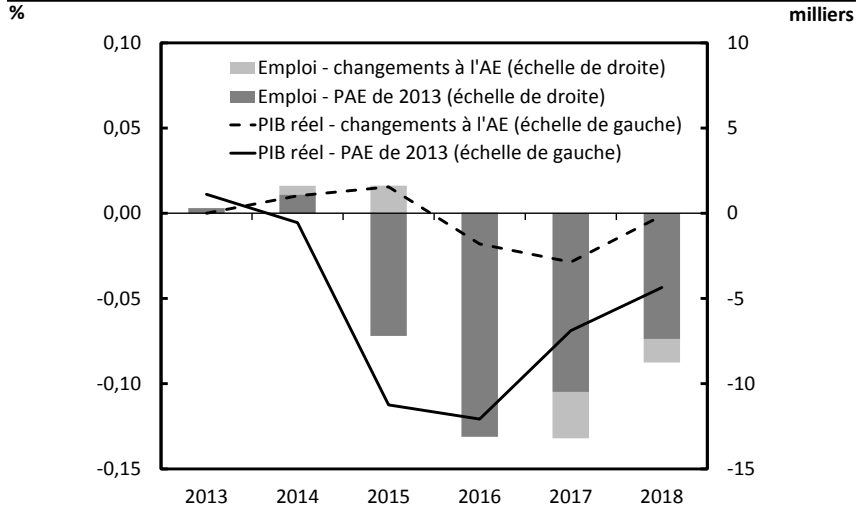
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)</b>						
Projection d'avril 2013	1,0	1,0	1,4	2,8	4,0	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>2,8</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (%)</b>						
Projection d'avril 2013	2,1	2,8	3,6	4,4	5,2	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>2,3</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>5,2</b>	<b>5,3</b>
<b>Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)</b>						
Projection d'avril 2013	1,4	1,8	1,9	2,0	2,0	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
<b>Taux de chômage (%)</b>						
Projection d'avril 2013	7,3	7,4	7,1	6,6	6,3	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>	<b>7,0</b>	<b>6,5</b>	<b>6,3</b>	<b>6,1</b>
<b>Taux de change (C\$/\$CAN)</b>						
Projection d'avril 2013	100,0	101,0	101,5	101,7	101,7	
<b>Projection d'octobre 2013</b>	<b>97,3</b>	<b>96,5</b>	<b>96,6</b>	<b>96,0</b>	<b>95,6</b>	<b>94,6</b>

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 4



### Impact économique du PAE de 2013 et des changements annoncés à l'AE

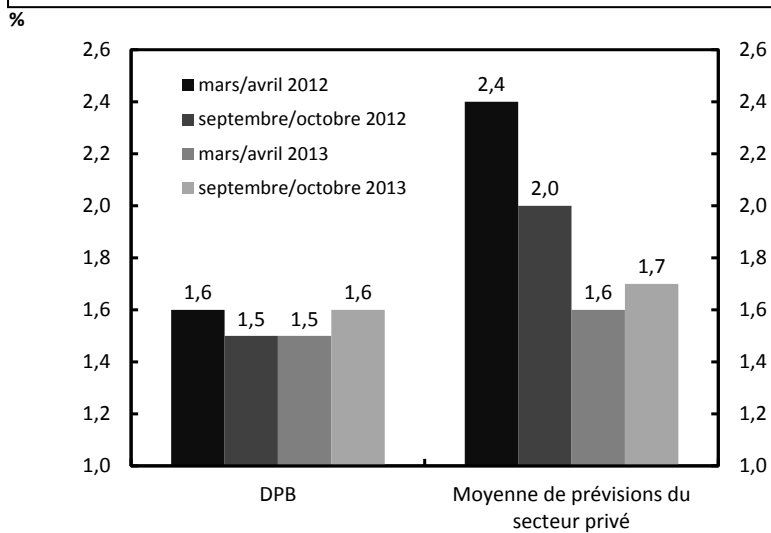


Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota: Les répercussions estimatives sur le PIB réel et l'emploi ne tiennent pas compte des répercussions contraires de l'évolution des taux d'intérêt et de change.

Diapositive 7

### Évolution des projections de la croissance du PIB réel en 2013

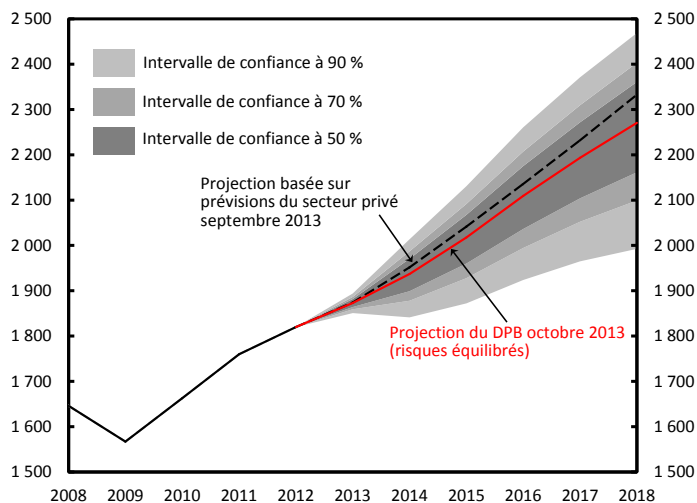


Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; prévisions du secteur privé.

Diapositive 8

## Prévisions du PIB nominal

milliards de dollars



Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; prévisions du secteur privé de septembre 2013.

Diapositive 9

## Perspectives des revenus budgétaires – DPB

milliards de dollars

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
<b>Revenus fiscaux</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	125,7	132,6	141,5	149,4	157,1	164,0	170,4
Impôt sur le revenu des sociétés	35,0	34,2	34,2	37,2	40,2	43,1	45,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,1	5,5	5,9	6,4	6,8	7,1	7,4
<b>Total de l'impôt sur le revenu</b>	<b>165,8</b>	<b>172,3</b>	<b>181,7</b>	<b>193,0</b>	<b>204,1</b>	<b>214,2</b>	<b>222,8</b>
<b>Taxes et droits d'accise</b>							
Taxe sur les produits et services	28,8	30,9	32,3	33,6	35,0	36,2	36,5
Droits de douane à l'importation	4,0	4,1	4,5	4,9	5,1	5,3	5,3
Autres taxes et droits d'accise	10,8	10,9	10,7	10,6	10,5	10,5	10,4
<b>Total des taxes et droits d'accise</b>	<b>43,6</b>	<b>45,9</b>	<b>47,5</b>	<b>49,1</b>	<b>50,6</b>	<b>52,0</b>	<b>52,3</b>
Cotisations d'assurance-emploi	20,4	21,3	22,2	22,6	21,6	21,0	21,4
Autres revenus	26,9	27,7	28,6	29,9	31,2	32,5	33,6
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>256,6</b>	<b>267,2</b>	<b>280,0</b>	<b>294,5</b>	<b>307,5</b>	<b>319,6</b>	<b>330,2</b>

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 10

## Projections des taux de cotisation à l'AE

taux de cotisation projeté (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Projection d'avril 2013	1,83	1,88	1,93	1,98	2,03	1,62	--
Projection d'octobre 2013							
Avant le gel du taux de cotisation d'assurance-emploi	1,83	1,88	1,93	1,89	1,63	1,62	1,61
Taux de cotisation maximum 1.88	1,83	1,88	1,88	1,88	1,74	1,61	1,61

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 11

## Perspectives concernant les dépenses - DPB

milliards de dollars

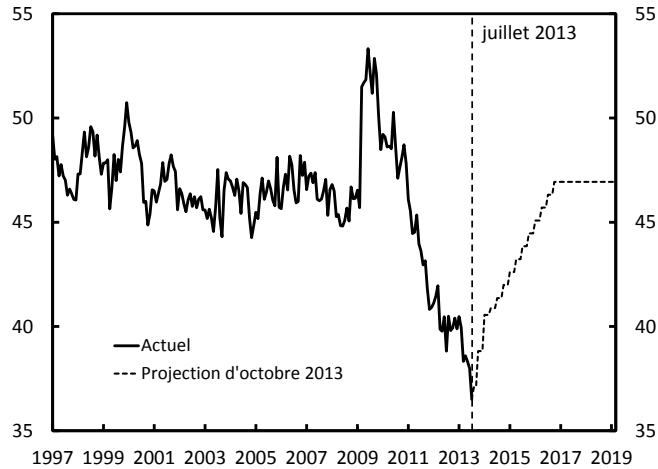
	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	40,3	41,8	44,0	46,5	49,1	51,8	52,5
Prestations d'assurance-emploi	17,1	17,2	18,2	18,9	19,4	19,7	20,0
Prestations pour enfants	13,0	13,1	13,3	13,5	13,7	13,9	14,1
Total	70,3	72,1	75,6	78,9	82,2	85,4	86,7
Principaux transferts aux autres administrations	58,4	60,5	62,7	65,3	68,2	70,7	73,5
Charges de programmes directes							
Paiements de transfert	117,7	119,8	117,3	118,3	120,0	122,0	124,1
Frais de la dette publique	29,2	29,6	30,0	31,8	35,4	39,0	40,8
<b>Total des charges</b>	<b>275,6</b>	<b>281,9</b>	<b>285,6</b>	<b>294,3</b>	<b>305,8</b>	<b>317,2</b>	<b>325,1</b>

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 12

## Ratio P/C, de janvier 1997 à mars 2019

proportion des prestataires ordinaires de l'AE parmi l'ensemble des chômeurs



Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 13

## Sommaire des perspectives financières – DPB

milliards de dollars

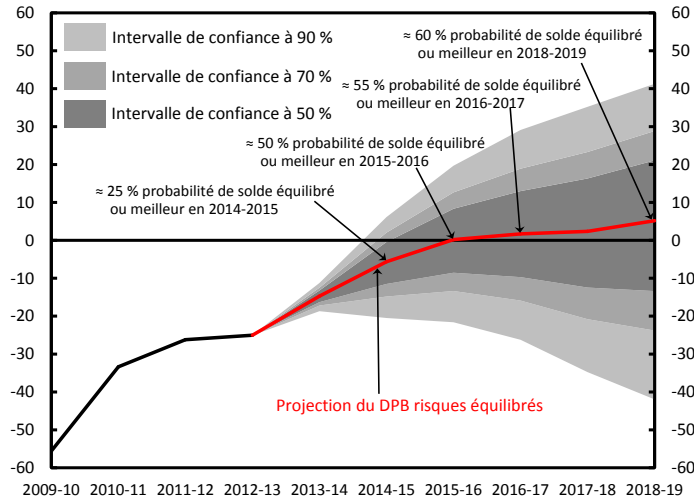
	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
<b>Revenus budgétaires</b>	256,6	267,2	280,0	294,5	307,5	319,6	330,2
Charges de programmes	246,4	252,4	255,6	262,5	270,4	278,1	284,2
Frais de la dette publique	29,2	29,6	30,0	31,8	35,4	39,0	40,8
<b>Total des charges</b>	275,6	281,9	285,6	294,3	305,8	317,2	325,1
<b>Solde budgétaire</b>	-18,9	-14,7	-5,6	0,2	1,7	2,4	5,1
Dette fédérale	602,4	617,2	622,8	622,6	620,9	618,5	613,4
<b>% du PIB</b>							
Revenus budgétaires	14,1	14,3	14,5	14,6	14,6	14,6	14,5
Charges de programmes	13,5	13,5	13,2	13,0	12,8	12,7	12,5
Frais de la dette publique	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8
Solde budgétaire	-1,0	-0,8	-0,3	0,0	0,1	0,1	0,2
Dette fédérale	33,1	33,0	32,2	30,9	29,4	28,2	27,0

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 14

## Résultats relatifs au solde budgétaire en tenant comptes des incertitudes économiques

milliards de dollars



Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Diapositive 15

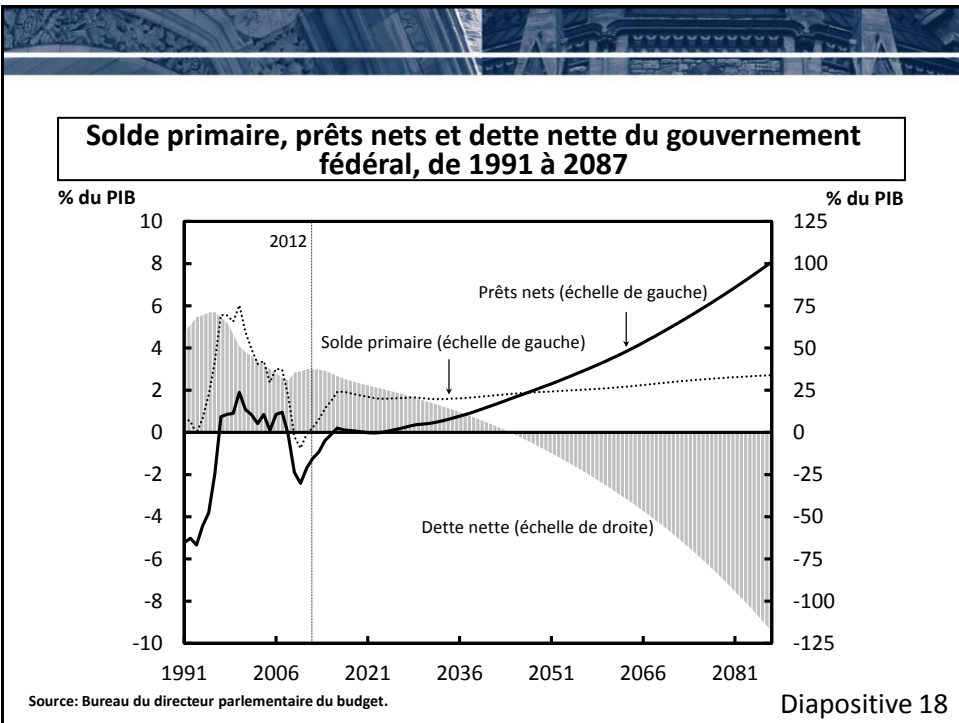
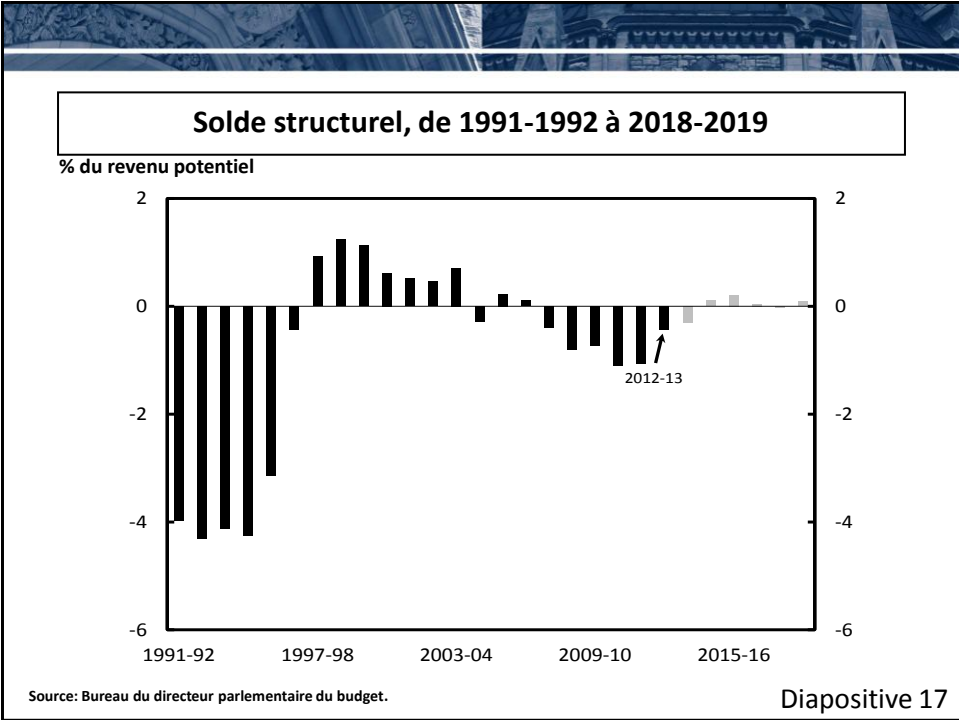
## Estimations des soldes structurel et cyclique

milliards de dollars

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Solde budgétaire	-14,7	-5,6	0,2	1,7	2,4	5,1
Solde structurel	-6,0	2,1	4,2	0,9	-0,5	2,1
Solde cyclique	-8,7	-7,8	-4,1	0,8	2,9	3,0

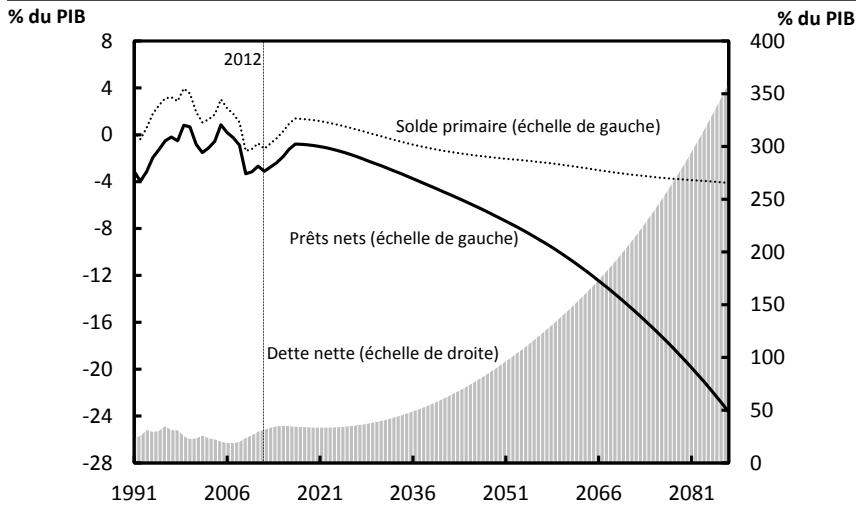
Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 16





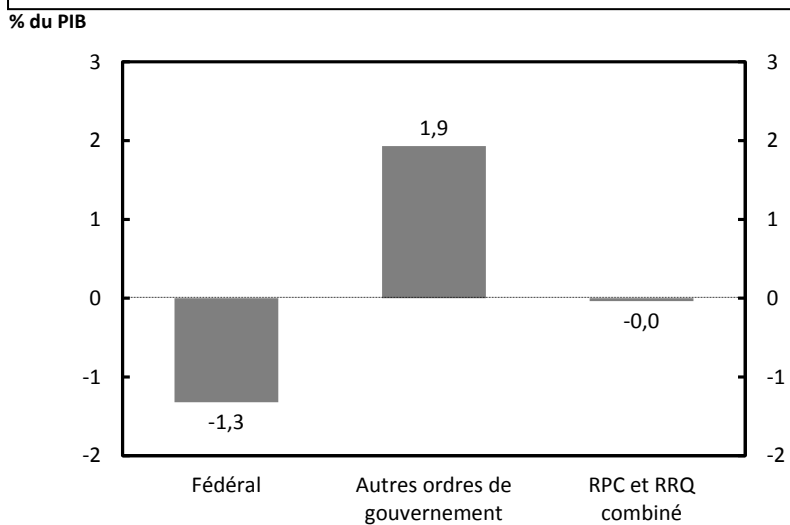
### Solde primaire et dette nette des autres ordres de gouvernement, de 1991 à 2087



Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 19

### Estimations de l'écart financier



Source: Bureau du directeur parlementaire du budget.

Diapositive 20